

## PROTOCOLE SANITAIRES DES ACTIVITES – JANVIER 2021

### Informations aux adhérents des activités

Après une coupure de plusieurs semaines, les ateliers artistiques et sportifs pour les mineurs peuvent reprendre en présentiel à la MJC CS et nous sommes ravis de retrouver vos enfants et vos jeunes! Pour que cette reprise se passe dans les meilleures conditions possibles, nous nous engageons à respecter les réglementations édictées par le ministère de la Culture, des Sports et de la Jeunesse spécifiques aux pratiques de loisirs artistiques et sportives. Ainsi, nous vous demandons de lire attentivement ce document et de bien respecter le protocole mis en place.

#### **Afin de vous accueillir dans les conditions optimums:**

- Des protocoles d'hygiène et de protection collective et individuelle ont été mis en place, pour garantir la sécurité de tous;
- Le sens de circulation dans la structure est révisé: L'entrée à la MJC CS s'effectue par le hall d'accueil, les couloirs et escaliers sont marqués au sol, la sortie s'effectue par les portes de secours. Nous vous remercions donc de venir chercher votre enfant par l'extérieur, et d'attendre que l'intervenant ouvre la porte afin d'éviter au maximum les croisements.

#### **L'équipe veillera à respecter les 5 principes généraux:**

- Le maintien de la distanciation physique, quand cela est possible
- L'application des gestes barrières
- La limitation du brassage des publics
- L'assurance d'un nettoyage et désinfections des locaux et matériels
- L'information, la communication et la formation

#### **Les conditions spécifiques aux ateliers:**

- Les intervenants d'ateliers porteront systématiquement un masque, lorsqu'ils seront en contact direct avec les élèves et durant les temps de pause entre les ateliers.
- Les jauges des ateliers ont été révisées pour permettre une distanciation physique entre chaque élève dans les salles.
- Les vestiaires seront condamnés.
- Un nettoyage des salles sera fait plusieurs fois dans la journée.
- Le matériel pédagogique des ateliers (crayons, pinceaux, matelas) sera mis en quarantaine 24h après utilisation.
- Une aération systématique sera faite avant, pendant et après chaque atelier

### **POUR LA SECURITE DE TOUS, VOICI CE QUE NOUS VOUS DEMANDONS D'APPLIQUER:**

#### **A votre arrivée dans la structure, il faudra:**

- Porter le masque dès l'entrée à la MJC CS et dans tous les couloirs de circulation de la structure;
- Laver vos mains à l'entrée : du gel hydro-alcoolique sera à votre disposition dans le hall d'accueil et devant les salles d'activités – merci de privilégier le lavage des mains au savon dans les toilettes pour les enfants.
- Respecter les cheminements tracés au sol;
- Dans la mesure du possible, venir **à la MJC CS en tenue de sport**; de sorte qu'il n'y ait que les chaussures à changer car les vestiaires seront condamnés: un petit sac d'affaires pourra être déposé dans un coin de la salle d'activité; les chaussures resteront à l'entrée des salles de danse, de gym et de détente ou seront mises dans votre sac) et, en lien avec l'intervenant, **essayer de ramener votre propre matériel pédagogique**: votre serviette de gym, votre instrument de musique...

-Prévoir une gourde étiquetée à votre nom pour vous désaltérer.

**Durant l'activité:**

**Pendant leur pratique sportive, les mineurs ne sont pas soumis à l'obligation du port du masque lorsque l'activité pratiquée ne le permet pas** (gym récréative, systema, hip hop).

En revanche, en dehors du temps de pratique sportive, le port du masque est obligatoire pour les encadrants, pour toute personne prenant part à l'accueil et pour les éducateurs pendant les séances ainsi que pour les mineurs de plus de 6 ans.

**Le port du masque sera obligatoire pour les mineurs à partir de 6 ans et l'intervenant dans les activités suivantes : théâtre, guitare, instruments et chansons, Racontez en image.**

Il appartient aux responsables légaux de fournir les masques à leurs enfants.

**Précautions particulières concernant les élèves mineurs des ateliers :**

**-Un seul parent sera accompagnateur** jusqu'à l'entrée de la salle d'atelier et les transmissions avec l'intervenant seront brèves: donnez les informations essentielles -idem quand vous le recherchez.

**-Le parent accompagnateur ne pourra pas rentrer dans les salles d'activités et il est interdit de stagner dans les couloirs.**

**-Merci de bien respecter les horaires des ateliers.**

**-En prévention:** Vérifiez la température de votre enfant avant de venir. S'il a de la température (38°), il faudra un avis médical avant de le déposer au centre.

-Il faut informer la structure si un cas est déclaré dans la famille (parents, fratrie) ou si l'enfant a été en contact avec un cas;

Numéro vert de renseignement: 0800130000.-Si l'enfant a été malade, il ne pourra pas revenir au centre sans attestation du médecin.

**PLUS GLOBALEMENT:**

L'accueil de la MJC CS est ouvert et les secrétaires d'accueil se feront un plaisir de vous renseigner: N'hésitez pas également à consulter la page Facebook et le site de la MJC CS Ti an Dud (<http://www.mjc-dz.org>). Il est indispensable que le lien de confiance qui nous unit perdure pour une reprise d'activité sereine. Pour cela il nous faut agir collectivement et de manière responsable pour que l'accueil à nos ateliers se passe le mieux possible.

Au besoin, l'équipe de la MJC CS reste à votre disposition, si vous avez des questions.